

Conseil EDSP2 du 22 mai 2025

A l'ordre du jour :

Séance plénière

1. Informations
2. Parole aux doctorants
3. Résultats des AAP du Collège des EDs
4. Présélection des candidats EDSP2 aux Prix de thèse UB
5. Enquête SIREDO
6. Concours contrats doctoraux de l'ED
 - Désignation du doctorant observateur
 - Validation du jury du concours contrats doctoraux de l'ED
 - Organisation du concours dont modalité de vote
7. Questions diverses

SEANCE PLENIERE

Les projets de comptes-rendus des Conseils tenus en 2025 seront soumis à l'approbation des membres lors du prochain Conseil plénier.

1. Informations

1.1. Lancement de la première campagne de nomination d'ambassadeurs du doctorat

Le MESRI a sollicité les établissements à proposer des personnalités pour constituer un réseau. Les personnalités retenues seront missionnées, à titre bénévole et pendant une durée de 3 ans, à :

- participer aux journées annuelles du réseau des ambassadeurs (octobre 2025),
- contribuer aux actions de communications ...
- promouvoir le doctorat, au quotidien, dans leurs réseaux professionnels, contribuer à faire connaître, dans leur secteur d'activité, les bonnes pratiques de recrutement et de gestion de carrières des docteurs dont ils ont connaissance, notamment via le réseau des ambassadeurs, pour créer de l'émulation entre employeurs,
- contribuer aux événements de promotion du doctorat dans leur région (mai 2026),
- plus généralement, contribuer, sur leur territoire, à l'entretien des liens entre les secteurs d'emploi et les formations doctorales et à l'amélioration, en France, de l'attractivité du doctorat et de sa reconnaissance par tous les secteurs de la société.

Les dossiers de candidature sont à communiquer à la présidence de l'université de Bordeaux pour une présélection. Les dossiers retenus seront transmis au délégué régional académique à la recherche et à l'innovation pour une 2^{ème} présélection.

L'EDSP2 proposera les noms des deux docteur.es soumis en séance.

1.2. Contrats doctoraux UB PhD scholarship 2025

15 contrats doctoraux ont été attribués selon la procédure de chaque Graduate program de la 2^{ème} vague (hors EUR DPH). Il n'y a pas de lauréat EDSP2.

1.2. Coopération inter-ED, inter-établissement

L'EDSP2 a reçu une demande de coopération de l'école doctorale « Diversité et développement durable » (ED3D) de l'université de Toamasina (Madagascar).

Des pistes de coopération sont proposées :

- Des offres de stages de perfectionnement pour les membres des EAD et les doctorants ;
- L'organisation d'événements scientifiques conjoints (colloques, conférences, congrès, etc.) ;
- L'organisation de programmes conjoints de recherche et d'échanges des membres d'EAD et des doctorants ;
- Une collaboration en matière de direction et de tutelle de thèse, de documentation ainsi qu'en matière de publication des travaux de recherche

Lors de la dernière évaluation, l'HCERES avait pointé l'absence de collaboration. La demande va être instruite mais le budget étant insuffisant pour mettre en place des actions, la marge de manœuvre est quasi nulle.

1.3. JED

La journée se déroulera au Pôle juridique et judiciaire le 21 mai prochain.

Au 15 mai, les inscrits se répartissent ainsi :

- 20 encadrants en présentiel
- 116 doctorants en présentiel
- 36 doctorants en distanciel

Les communications proposées par les doctorants sont de bonne qualité. L'ED relève qu'aucun doctorant en Science politique a répondu aux appels à communication. La participation, comme chaque année, des encadrants est faible.

L'ED projette de réorganiser des Doctoriales, manifestation qui sera couplée à la JED.

1.4. Suivi annuel des doctorants

La procédure du suivi annuel de l'école doctorale concerne les doctorants en situation de :

Réinscription en 2^{ème}, 3^{ème} année et + en 2025-2026

Réinscription dérogatoire en 2025-2026

Césure en 2025-2026 (et de retour d'une césure 2024-2025)

Soutenance de thèse prévisionnelle entre septembre et décembre 2025

Procédures et documents disponibles : <https://doctorat.u-bordeaux.fr/pendant-le-doctorat/comite-de-suivi>

Comité de suivi

 Vous visualisez les informations intéressantes pour une visiteuse / un visiteur de toutes les EDs (choix modifiables ici)

Sélectionner EDSP2 pour accéder plus rapidement à l'encadré de l'EDSP2

1.5. Campagne inscription/réinscription 2025-2026

Calendrier d'Inscriptions administratives (IA) 2025-2026

Primo-entrants du mercredi 2 au vendredi 18 juillet et du lundi 25 août au vendredi 10 octobre 2025

Tout au long de l'année pour les primo-entrants financés pour préparer leur thèse à temps plein ou sous convention internationale

Réinscriptions du lundi 25 août au vendredi 10 octobre 2025

ATTENTION à la date limite du 10 octobre, dernier jour de validation des inscriptions et réinscriptions pédagogiques dans Adum par les écoles doctorales.

Les candidats à l'admission en doctorat et les doctorants de l'EDSP2 doivent finaliser Adum au plus tard le 7 octobre afin que la Direction de l'ED dispose d'un délai suffisant pour examiner les demandes et donner son avis.

Calendrier général

CSI jusqu'au 30 juin

Avis Direction de thèse dans Adum jusqu'au 24 août soir (Avis implicite : favorable – si pas d'avis avant le 25 août)

Cas exceptionnels de réinscription en juillet

Les doctorants internationaux ayant besoin d'être réinscrits pour l'obtention d'un visa doivent avertir l'ED : ouverture exceptionnelle Adum sur une période donnée : 9 ou 10 juillet.

Le suivi annuel doit être réalisé (rapports établis avec avis favorable du CSI et de la direction de thèse).

Paiement en 3 fois : du mercredi 2 juillet au vendredi 10 octobre 2025

Montants des droits : Inscription : 397 € + CVEC : 103 € (24-25)

Exonérations CA : Etudiants de nationalité libanaise (reconduction)

Etudiants de nationalité ukrainienne (reconduction)

1.6. Référentiel EDSP2 des compétences RNCP

17 avril En Conseil restreint : examen, du projet de référentiel RNCP de l'EDSP2 pré-rempli le groupe de travail

18 avril Mail aux membres du Conseil restreint pour compléter, le cas échéant, le référentiel

7 mai Soumission du référentiel aux doctorant.e.s représentant.e.s pour avis

22 mai Validation du référentiel en Conseil plénier

La diffusion est prévue pour la rentrée 2025-2026.

2. Parole aux doctorants

Pas de points particuliers à présenter.

3. Résultats AAP du Collège des EDs

3.1. Mobilité Winter Call

Les trois demandes ont été acceptées.

3.2. Contrat doctoral Handicap

Le Conseil du Collège des ED a classé les 7 demandes déposées (3 EDSP2, 2 EDSVS, 1 ED MI, 1 SC).

Les demandes EDSP2 ont été classés comme suit : 2/7, 5/7, 7/7
Pour rappel, 2 contrats doctoraux sont financés par UB, éventuellement 1 par le MESRI.

4. Présélection Prix de thèse UB

Le Bureau scientifique de l'ED (composé de la direction de l'ED et des responsables des trois grands domaines disciplinaires) a sélectionné deux candidatures, comme demandé par le Collège des ED, parmi les six candidatures EDSP2. Les pré-rapports de soutenance de thèse ont déterminé cette sélection.

5. Enquête SIREDO 2025 (Système d'Information de la Recherche et des Ecoles Doctorales)

Les tableaux (diapositives projetées en séance) sont annexés au compte-rendu.
Le nouvel indicateur « Arrêts de thèse », 17 arrêts à l'ED, a suscité des commentaires.

6. Concours contrats doctoraux EDSP2

6.1. Doctorant observateur

Un.e représentant(e)s élu(e)s des doctorant(e)s observera le déroulement du concours de l'EDSP2 dans ses phases d'audition des candidats et de délibérations du jury.

Son nom et sa qualité d'observatrice seront mentionnés sur la liste des membres du jury. Cette liste est diffusée sur le site web de l'EDSP2 avant le concours.

Il(elle) est présent(e) pendant les auditions et les délibérations du jury.

Il(elle) n'intervient pas pendant les auditions et les délibérations du jury et n'a ni voix consultative, ni voix délibérative.

Comme les membres du jury, il(elle) est tenu(e) au secret des délibérations du jury.

La liste des étudiant(e)s convoqué(e)s lui est communiquée avant la date des auditions.

Il(elle) présentera ses observations et les soumettra en Conseil de l'EDSP2. Elles seront reportées dans le compte-rendu de séance approuvé par le Conseil de l'EDSP2.

6.2. Le jury

Le président du Jury/directeur de l'ED ne vote plus. Il y aura 5 votants par grand domaine.

Les membres du Conseil indisponibles aux journées d'auditions sont remplacés sur proposition de leur direction de laboratoire.

6.2. Le Calendrier du concours EDSP2 2025

Jeudi 17 avril Validation de la composition du jury du concours par le Conseil EDSP2

Remontée par les directions de thèse des intentions de candidature auprès des responsables des 3 grands domaines de l'ED (selon leur propre calendrier)

Dimanche 22 juin Date limite de dépôt dans Adum des dossiers de candidature

Jeudi 26 juin à 14h Réunion de restitution des présélections des candidatures par spécialité

	Point sur l'organisation du concours (Bureau scientifique de l'ED et Jury du concours)
Vendredi 27 juin	Mail aux candidats : fin ou poursuite du concours Mail aux membres du jury : dossiers des candidats à auditionner
Mardi 8 juillet Mercredi 9 juillet	Audition des candidats - Délibérations du jury (Concours EHESP : Auditions les 9 et 10 juillet 2025)
Jeudi 10 juillet	Mail aux candidats : communication des résultats Affichage des résultats sur le site web EDSP2

6.3. Organisation

Réunion de présélection

Le Bureau scientifique (la direction de l'école doctorale et les représentants des trois grands domaines de recherche) et les membres du jury sont réunis pour :

- délibérer sur l'ensemble des pré-classements afin de retenir au maximum 30 candidats
- rappeler les modalités de fonctionnement du jury

Après chaque audition (10 min au maximum au lieu de 5 min.) et en l'absence du candidat auditionné, le Président du jury posera les deux mêmes questions aux représentants des domaines (principe d'équité entre les candidats) :

- pertinence de l'exposé
- pertinence des réponses faites par le candidat

Les cinq représentants du domaine concerné pourront s'exprimer sauf si conflit d'intérêt.

Délibérations

1^{er} vote : le jugement majoritaire

Discussions (sur les candidats restants)

Le 1^{er} critère à retenir est l'excellence des candidats.

L'équilibre des grands domaines/disciplines sera discuté seulement pour des candidats de niveau équivalent.

Les discussions porteront uniquement sur la qualité de la présentation orale, le dossier écrit, le parcours du candidat.

Règles à respecter : convivialité des débats ; les membres du jury prennent la parole après avoir été invité par le Président du jury ; un membre de jury en situation de conflit d'intérêt doit s'abstenir de participer aux délibérations concernant le candidat concerné.

Consensus ou 2^{ème} vote systématique.

Proposition de mode de vote : Le jugement majoritaire

Le jugement majoritaire est une méthode de vote en ligne.

Les membres du jury voteront, en évaluant tous les candidats, à partir d'une échelle de valeur (par exemple : Excellent, Très bien, Bien, Passable, Insuffisant). Le vote blanc n'est pas autorisé.

Les résultats peuvent être affichés au fur et à mesure qu'un membre valide son vote mais ils ne seront affichés que lorsque les 15 votes seront terminés afin de ne pas influencer les votes en cours.

Ce sera un gain de temps, les possibles conflits interdisciplinaires visibles, les candidats les mieux classés (en nombre limité) se verront proposer un contrat doctoral, ceux en fin du classement seront retirés, les délibérations porteront sur les candidats restants.

Les 10 minutes de délibération après chaque audition des candidats permettront aux membres non spécialistes de mieux évaluer les prestations orales.

Le calendrier du concours et le nombre de contrats à attribuer (12) sont affichés sur le site web du doctorat. Les 3 contrats supplémentaires dont bénéficiaient l'ED dans le cadre de la LPR ont été supprimés, le dispositif ayant été annulé.

ANNEXES

5. Enquête SIREDO 2025

SIREDO (Système d'Information de la Recherche et des Ecoles Doctorales)

Enquête sur les effectifs de doctorants et de docteurs des écoles doctorales

Effectifs doctorants	Année universitaire 2021/2022				Année universitaire 2022/2023				Année universitaire 2023/2024			
	Nombre de premières inscriptions		Nombre total d'inscriptions		Nombre de premières inscriptions		Nombre total d'inscriptions		Nombre de premières inscriptions		Nombre total d'inscriptions	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
IEP Bdx	6	5	37	31	9	2	39	30	5	3	36	29
UB	23	47	131	183	24	34	123	186	24	32	109	177
Total	29	52	168	214	33	36	162	216	29	35	145	206
Total (IEP et UB)	81		382		69 (71*)		378 (380*)		64		351	

Effectifs doctorants	Année universitaire 2024/2025			
	Nombre de premières inscriptions		Nombre total d'inscriptions	
	H	F	H	F
IEP Bdx	3	3	29	27
UB	23	44	105	171
Total	26	47	134	198
Total (IEP et UB)	73 (74*)		332 (333*)	

*inscriptions finalisées après enquête siredo

19

22 mai 2025 / Conseil EDSP2



5. Enquête SIREDO 2025

Soutenances de thèse (par année civile)

Effectifs docteurs par établissement d'inscription en thèse	Année civile 2021		Année civile 2022		Année civile 2023		Année civile 2024	
	Nombre de soutenances		Nombre de soutenances		Nombre de soutenances		Nombre de soutenances	
	H	F	H	F	H	F	H	F
IEP Bordeaux	6	4	7	1	4	3	8	5
UB	27	24	26	26	29	37	20	46
Total (IEP et UB)	61		60		73		79	

Domaine scientifique	Nombre de thèses soutenues				
	2020	2021	2022	2023	2024
5. Biologie, médecine, santé	16	19	23	26	26
6. Sciences humaines et humanités	12	25	25	33	31
7. Sciences de la société	9	17	12	14	22
Total	37	61	60	73	79

20

22 mai 2025 / Conseil EDSP2



5. Enquête SIREDO 2025

Durée de thèse (par année civile)

Durée moyenne des thèses soutenues	
en 2020	46 mois
en 2021	52 mois
en 2022	51 mois
en 2023	51 mois
en 2024	50 mois

durée médiane demandée moyenne : 54 mois

Domaine scientifique	Moins de 40 mois					De 40 à mois de 52 mois					De 52 à 72 mois					Plus de 6 ans				
	2020	2021	2022	2023	2024	2020	2021	2022	2023	2024	2020	2021	2022	2023	2024	2020	2021	2022	2023	2024
Biologie, médecine, santé	7	11	9	15	15	8	6	13	9	8	1	2	1	0	2	0	0	0	2	1
Sciences humaines et humanités	6	5	3	6	6	5	9	11	12	6	1	7	7	12	11	0	4	4	3	8
Sciences de la société	0	1	0	1	2	2	2	3	3	5	6	8	6	7	8	1	6	3	3	7
Total	13	17	12	22	23	15	17	27	24	19	8	17	14	19	21	1	10	7	8	16

21

22 mai 2025 / Conseil EDSP2



5. Enquête SIREDO 2025

Co-tutelles : pas de contrats signés en 2024-2025 au moment de la saisie SIREDO

3 prévues avec Canada (BPH), Maroc (LACES), USA (LACES)

Pays co-tutelles	Nombre de co-tutelles parmi les primo-entrants (contrats signés)									
	2019-2020		2020 - 2021		2021 - 2022		2022 - 2023		2023 - 2024	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
BELGIQUE				1						
BRESIL	1									
BURKINA FASO			1				1			
CANADA			2	1		1			1	
ESPAGNE	1	1	1							
MAROC			1							
RUSSIE				1						
SENEGAL					1					
SUISSE				1						
TOGO			1							
Total	2	1	6	4	1	1	1	0	1	0

22

22 mai 2025 / Conseil EDSP2



5. Enquête SIREDO 2025

Financements de thèse des primo-entrants

Catégorie financement des primo-entrants	2021-2022		2022-2023		2023-2024		2024-2025	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Activité rémunérée non dédiée à la thèse	15	17	16	13	9	8	9	16
Sans activité rémunérée	1	4	1	0	–	–	1	1
Financement dédié à la thèse	13	31	16	23	20	27	17	30
Total	29	52	33	36	29	35	27	47
Effectif total (H+F)	81		69		64		74	

23

22 mai 2025 / Conseil EDSP2



5. Enquête SIREDO 2025

Arrêts de thèse sans soutenance
(doctorants non réinscrits en 2024-2025)

Indicateur nouveau

Durée entre la première inscription et l'arrêt de la thèse, <u>sans</u> soutenance	Moins de 12 mois	De 12 mois à moins de 40 mois	De 40 mois à 72 mois (6 ans)	Plus de 6 ans	total
5 - Biologie, médecine et santé			2		2
6 - Sciences humaines et humanités		4	6	2	12
7 - Sciences de la société	1		1	1	3
Nombre de thèses arrêtés sans soutenance en 2024	1	4	9	3	17

24

22 mai 2025 / Conseil EDSP2



5. Enquête SIREDO 2025

Détails : Arrêts de thèse par spécialité					
Spécialité	nb doctorants	Détails	Financements	Nombre de mois de thèse	Motifs des arrêts
Santé publique - Epidémiologie	2	1	Cifre	69	Difficultés relationnelles doctorant/DT
		1	CDI	64	Autres
STAPS	1	1	Fonctionnaires MEN	32	Inadéquation activités professionnelles et travaux de thèse
Sciences cognitives - Ergonomie	1	1	Cifre	29	Tensions relationnelles au sein de l'entreprise
Sciences de l'éducation et de la formation	10	7	Fonctionnaires MEN	27, 36, 46, 54, 59, 61, 85 mois	Inadéquation activités professionnelles et travaux de thèse
		2	Boursiers gov. étranger	45 et 97 mois	Pas d'avancée travaux de thèse ou de l'écriture du manuscrit
		1	Cifre puis CDI	44 mois	Tensions relationnelles au sein de l'entreprise
Sociologie	2	1	CDI secteur privé	53 mois	Réorientation professionnelle
		1	CDD.....	97 mois	Difficulté écriture, fragilité
Science politique	1	1	Autre	8 mois	Indisponible
Total	17				

